



Extension du Conservatoire à Rayonnement Départemental : plus de 220 m² d'espaces supplémentaires

RESSENTIR 

Engagés par la Ville d'Alençon en février 2017, les travaux d'extension du Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) sont achevés depuis la fin du mois de juin. Dédiés aux sections de percussions et d'art dramatique, les nouveaux locaux ont été mis en service dès la rentrée 2018, permettant d'apporter des conditions d'enseignement optimums pour les élèves et les professeurs.

Ainsi, la Ville a répondu aux recommandations de la Direction Régionale des Affaires Culturelles sur la nécessité d'une extension pour le développement des pratiques artistiques, conformément aux missions préconisées par l'État. Cette extension conditionnait notamment le maintien du statut de "Conservatoire à Rayonnement Départemental".

Conçu par l'architecte Grégoire Defrance, le bureau d'études ID Ingénierie et Meta Atelier Acoustique, le nouveau bâtiment d'aspect très contemporain est construit à l'arrière du CRD, sa façade latérale donnant sur le parc de la Dentelle. Les 220 m² d'espaces supplémentaires y sont répartis sur deux niveaux.



Le-rez-de-chaussée abrite une salle d'enseignement des percussions de 73 m², dont le traitement acoustique est conçu sur le principe de "la boîte dans la boîte", système particulièrement performant garantissant une isolation phonique maximale. Elle porte le nom de Thomas Duperron, jeune Alençonnais victime des attentats du Bataclan.

Ce niveau comporte également un studio, un local de rangement et un sanitaire aux normes PMR. Une communication intérieure permet de relier les nouveaux locaux aux studios de percussions déjà existants.



La salle Thomas Duperron

L'étage, qui est en liaison directe avec le CRD via une galerie de jonction accessible aux personnes à mobilité réduite, abrite quant à lui une salle d'art dramatique de 96 m², un local rangement ainsi qu'un local technique.

Parallèlement au chantier, la Ville d'Alençon a réalisé des travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite sur l'ensemble du site, dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Le mot de l'architecte : Grégoire Defrance

« Le projet d'extension du conservatoire s'inscrit dans le cœur historique de la ville, l'équipement occupant une aile de l'ancien collège des Jésuites et le terrain comportant un reliquat de mur d'enceinte médiéval.

Ce nouveau volume s'implante parallèlement au conservatoire ménageant une faille qui laisse la lumière pénétrer au cœur de l'équipement. L'étage est relié à l'aile principale par une galerie surplombant ce cheminement extérieur.

Le projet s'appuie sur un matériau naturel, issu d'une filière régionale : il s'agit d'un ouvrage en ossature bois, avec planchers bois et charpente traditionnelle. C'est un volume simple en chêne, un monoxyde blond-gris qui rentre en écho avec les architectures granitiques du cœur de ville.

Sur la place de la Dentelle, le volume de l'extension est tronqué, laissant découvrir un plan de façade aligné à l'enceinte médiévale. Le projet témoigne ainsi de l'histoire d'Alençon en se structurant sur les traces urbaines.

Dans la faille, la façade est plus démonstrative, elle est un écorché laissant apparaître l'activité intérieure, jouant de réflexions et de transparences. »

Les intervenants

- Maîtrise d'ouvrage : Ville d'Alençon
- Conception : Grégoire Defrance, ID Ingénierie, Meta Atelier Acoustique

En chiffres

- Surface supplémentaire 224,5 m²
 - Salle de percussions 73 m²
 - Studio de percussions 20 m²
 - Salle d'art dramatique 96 m²
 - Local technique 17 m²
 - Locaux de rangements 14 m²
 - Sanitaires 4,5 m²
- Coût : 1 280 268 € TTC
- Financement :
 - Ville d'Alençon 620 635,20 € TTC
 - Région Pays de la Loire 240 000 € TTC
 - Conseil départemental de l'Orne 132 000 € TTC
 - Région Normandie 120 000 € TTC
 - Union Européenne 100 432,80 € TTC
 - Ministère de l'Intérieur 51 600 € TTC
 - Conseil départemental de la Sarthe 15 600 € TTC